

# Procès-Verbal du comité de programmation du 4 juillet 2017

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	9	5	2	12	1
PRIVES	26	13	13	6	4	8	8
TOTAL	48	24	24	13	6		

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>		
T	François SZYPULA	A	T	Jean Claude MAIRAL	P
S	Jean-Marc BOUREL	P	S	Eric SICARD	P
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	E
S	Frédéric AGUILERA	A	S	David SAC	A
T	Gérard LAPLANCHE	P	T	Emmanuel FOSSE	E
S	Emmanuel FERRAND	A	S	Michèle DEPLAT	P
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	P
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	E
T	Pierre THERIITEHAU	P	T	Fabrice DUBUSSET	A
S	Daniel REBOUL	A	S	Albert DUMON	P
T	Cyriel VALERO	A	T	Mathieu RABY	A
S	Jacques DE CHABANNES	P	S	Etienne BLANCHARD	A
T	Pierre LYAN	A	T	Alexandre MONDET	P
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	P
T	Christian DESSAPTLAROSE	A	T	Paul CARDI	P
S	Bernard FERRIERE	P	S	Philippe LAURENT	E
T	Roland BUFFET	A	T	Pierre GUYOT	E
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	E
T	Michelle BERTHIER	P	T	Frédéric PRULHIERE	P
S	<i>En attente</i>		S	Joseph MOMMESSIN	A
T	Gilles BERRAT	P	T	Antoine RIMBERT	A
S	<i>En attente</i>		S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Luc PASCAL	A
			S	Agnes COGNET	A

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Véronique DELMAS	Conseil départemental Puy de Dôme	A
Edwige TUYERAS	Conseil régional Auvergne	E
Catherine Buisson	Sous préfecture de Vichy	A
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin Georgescu	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

Monsieur Duboisset, Président du GAL, propose l'ordre du jour :  
- Point d'information générale



Fonds Européen Agricole sur Le Développement Rural



- Retour sur la réunion du 30 juin dernier
- Examen des dossiers

L'ordre du jour est adopté.

### ***Point d'actualité sur les dossiers en cours***

Le travail d'animation continue avec le pré-montage de nouveaux dossiers qui vont arriver (sur le commerce-artisanat en particulier besoin des études préalables sur les pôles d'équilibre qui manquent : St Germain des Fossés, St Yorre, Le Mayet, Varennes, Randan, Maringues et Aigueperse). Les autres pôles ont bénéficié d'études préalables et peuvent donc déposer des dossiers de demande de subvention. Certains auront en cofinancement du FISAC. Le conseil régional peut mettre ses subventions également en cofinancement pour les TPE.

La Fiche action 5 dédiée au commerce-artisanal est la mieux dotée mais la consommation va donc s'accélérer dans les prochains mois. Par conséquent, il ne faut pas les EPCI tarder pour lancer leurs études.



La réunion Inter-GAL du 30 juin dernier Présidée par un élu régional M. Ferrand du Pays Saint-Pourçinois portait sur cinq points principaux

- Avenant aux conventions signées pour confier l'instruction des dossiers leader par les GAL
- Aide à l'ingénierie de 10 000€ normalement pour 2017 pour ce travail supplémentaire et pas d'engagement sur les années suivantes
- Avenant pour décaler les remboursements de l'avance de trésorerie de 50 000 € de plusieurs mois
- Création d'un outil régional de substitution à Osiris cet automne « Sharepoint »
- Stock de plus de 1000 dossiers en attente dans les services de la Région pour Leader et seulement près de 200 de programmés dont 180 sur le territoire du Velay



**Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.**

Avant l'analyse des dossiers, Monsieur le Président rappelle que les dossiers validés lors du comité de programmation du 12 juin passé, ont été aussi validés suite à l'Instruction réglementaire par les services de la Région. Il s'agit des dossiers suivants :

- CC Pays de Lapalisse : « 6ème Embouteillage de Lapalisse : valoriser l'identification du territoire (N7 Lapalisse Vintage) »
- CC Le Donjon : Création d'un circuit touristique de valorisation du patrimoine vernaculaire et naturel
- Vievhy Val d'Allier : Etude d'opportunité de circuits alimentaires de proximité sur le territoire de Vichy Val d'Allier et de la Montagne Bourbonnaise
- SMAT Montagne Bourbonnaise : La Montagne Bourbonnaise, sommet énergétique du Pays Vichy-Auvergne
- CC Pays de Lapalisse : Spectacle Son et Lumières au Château de Lapalisse - été 2017



Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

### **Présentation des dossiers de demande Leader**

#### **1. Semaine de l'Eco-mobilité en Val de Sioule porté par l'Association Centre social**

L'association Centre Social d'Ebreuil a identifié plusieurs initiatives collectives ou individuelles, économiques ou associatives autour des mobilités douces. S'appuyant sur ce potentiel présent sur le territoire et la richesse partenariale sur cette thématique, l'association a souhaiter valoriser et promouvoir les mobilités douces lors de la semaine de la mobilité européenne en proposant une "Semaine de l'éco mobilité". L'objectif de cette semaine est de :

- renforcer la mobilité sur le territoire, tout en s'inscrivant dans une démarche innovante et durable autour des énergies renouvelables : sensibilisation du public aux véhicules électriques (vélos, automobiles,...) par la présence de concessionnaires, achat de vélos électriques pour une mise à disposition du grand public n'ayant pas le permis afin de se déplacer vers les centres bourgs (exemple : Lalizolle-Ebreuil) pour avoir un accès aux services publics et aux recherches d'emplois,
- Mobiliser et Coordonner les acteurs de la mobilité autour d'une action collective de sensibilisation et d'information (bornes électriques du SDE 03, ADEME, entreprise touristiques de vélos électriques, aires de covoiturage et voies vertes mis en place par les municipalités,...) : présentation au public de l'utilisation des bornes électriques, sensibilisation à l'éco conduite, mise en place d'un pédibus (autobus à pied) lors de la semaine pour les enfants.
- Participer à la transition énergétique en promouvant cette transition par des animations culturelles et sportives les mobilités douces : mises en place par des jeunes d'un chemin de randonnée touristique à réaliser en vélo électrique créant une dynamique de tourisme vert sur le territoire, proposition de randonnée à vélo électriques et VTT pour promouvoir les mobilités douces, spectacles sur l'éco mobilité.

**Coût total du projet : 14 579.96 €**  
**FEADER sollicité : 11 663.97 €**

Messieurs David Sac, M. Duboisset, M. Territheau élus et techniciens, quittent la salle et ne participeront pas aux débats.

La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité, sous réserve d'instruction réglementaire.**

## **2. Transformation de locaux existants en un centre médical, commune de Saint-Germain des Fossés »**

Suite à la fermeture de la trésorerie municipale de Saint-Germain-des-Fossés dont les locaux appartiennent à la commune, dans le cadre d'un projet global de revitalisation du centre-bourg, la municipalité a souhaité réhabiliter ce bâtiment afin d'éviter une friche en coeur de bourg.

Le projet concerne donc la transformation de ces locaux en cabinet médical pour le transfert de trois médecins généralistes déjà installés sur la commune au sein d'un centre médical et qui ont dû quitter leur précédente location qui n'était plus adaptée à leurs besoins.

Le projet d'accueillir un médecin supplémentaire sur la commune et la possibilité de lui proposer une structure adaptée à ses besoins a également motivé cet investissement.

Cet aménagement permet à la commune de garder sur son territoire une offre de santé suffisante pour sa population mais également pour les communes limitrophes : Saint-Germain-des-Fossés est en effet considéré comme pôle d'équilibre de la communauté d'agglomération VICHY COMMUNAUTE et son attractivité dans le nord agglomération est démontrée.

Le maintien de médecins généralistes sur le territoire permet également de pérenniser l'activité des infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens installés sur la commune et de répondre à la demande de la population saint-germanoise vieillissante (environ 1/3 de la population totale a plus de 60 ans) pour laquelle les déplacements sont difficiles.

**Coût total du projet : 68 823.57 €**  
**FEADER sollicité : 55 058.85 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents. La Région a validé l'instruction réglementaire.**

### 3. Elaboration d'un état initial Faune-Flore Habitats sur la zone d'activités de Lhérat, Communauté de Communes des Côteaux de Randan

La Communauté de Communes des Côteaux de Randan souhaite procéder à une étude « Etat initial Faune-Flore-Habitats » sur la zone d'activités de Lhérat.

Phase 1 (tranche ferme) : établissement d'un état initial de la biodiversité à l'échelle de la ZA de Lhérat et des zones de compensations potentielles avec identification des zones humides

Phase 2 (tranche conditionnelle) : expertise pédologique d'une zone humide, sous réserve de l'identification d'une zone humide

Phase 3 (tranche conditionnelle) : élaboration d'un schéma pour la mise en œuvre de mesures compensatoires et suivis périodiques de la biodiversité.

L'étude permettra d'identifier l'état initial Faune – Flore – Habitats qui est devenue indispensable pour :

- Disposer des connaissances sur la biodiversité à l'échelle de la zone d'activités afin d'accompagner les implantations d'entreprises dans leurs procédures (allègement en coût et en temps) et favoriser la création d'emplois.
- Respecter la réglementation en vigueur sur les espèces protégées et prévoir le plus en amont possible la possibilité d'éviter, de réduire et si nécessaire de compenser d'éventuels impacts résiduels sur les espèces protégées (mesures compensatoires).
- Détenir un atout compétitif pour la zone d'activités qui dispose d'un environnement exceptionnel pour l'implantation d'activités économiques dites « vertes » (Forêt de Randan).



**Coût total du projet : 16 000 €**

**FEADER sollicité : 12 800 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier avec quatre abstentions. La Région a validé l'instruction réglementaire.**

### 4. Commune d'Arronnes, rencontre entre Tradition et Modernité

Arronnes, village de caractère situé entre deux réalités : celle de la Montagne Bourbonnaise et du bassin thermal de Vichy, est un site clunisien européen et le siège du 1er jardin de Cocagne d'Auvergne.

Le projet consiste à travers la restauration des contreforts de l'Eglise, la mise en lumière du patrimoine et de mettre en valeur des lieux authentiques grâce à des technologies interactives et ludiques, d'offrir aux visiteurs la découverte d'un patrimoine atypique, vivant et original.

Chaque année deux évènementiels différents mettront le temps d'un week end le bourg en effervescence : un festival de fanfare et des rencontres d'artistes contemporains en été ainsi qu'une fête des jardins et des produits agricoles de proximité en automne. Ces manifestations rassemblant toutes les forces vives associatives de la commune auront lieu en 2017 et 2018 afin de créer une dynamique forte à l'attention des visiteurs du Pays Vichy Auvergne.

Pour que ce projet puissent être efficace, la commune a souhaité dès aujourd'hui recruter une chargée du patrimoine en contrat aidé afin de coordonner avec l'équipe municipale le projet, mais aussi d'assurer les visites tous les jeudis soirs de l'été et de fédérer les acteurs de chacun des évènementiels.

Plusieurs milliers de visiteurs seront attendus chaque été pour une découverte culturelle, patrimoniale, festive, gratuite et conviviale

**Coût total du projet : 37 871,24 €**

**FEADER sollicité : 30 296,99 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité, sous réserve d'instruction réglementaire de la part de la Région.**

**5. Commune de Gannat, Animation, structuration et développement de l'activité économique (commerce/artisanat/entreprises)**

Ce projet va contribuer à pérenniser et développer l'activité économique. Son objectif est de donner envie de consommer et d'investir sur le territoire. Les principaux objectifs sont : Participer à la conception et à la mise en œuvre de stratégie de développement et de dynamisation de l'activité économique sur l'ensemble du territoire en intégrant des préoccupations d'ordre économique, social, culturel, urbanistique, touristique..., Développer le numérique notamment à travers le E-Commerce, favoriser le travail partenarial, favoriser l'accueil des nouveaux acteurs économiques ainsi que leur mise en relation avec les différents acteurs locaux et partenaires qui oeuvrent en faveur du maintien et du développement économique du territoire, contribuer en liaison avec les institutions publiques et privées à la mise en valeur du potentiel économique local, assurer et de garantir la cohérence des actions conduites en matière de développement économique, à l'échelle du territoire

**Coût total du projet : 62 125,60 €**  
**FEADER sollicité : 18 637,65 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 13/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité. La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**6. Tournoi International de Rugby Féminin, Association Racing Club Vichy Rugby**

Notre manifestation a pour but, avant tout, la promotion et la valorisation des installations touristiques et sportives du Pays Vichy-Auvergne. A travers une manifestation internationale, regroupant des jeunes issues de 12 pays, c'est l'ensemble des installations sportives (Creps, plateau sportif de Vichy) qui est mis en avant.

En parallèle de la manifestation, l'ensemble des écoles et des clubs de rugby du Pays Vichy-Auvergne seront mis à l'honneur, en participant à l'événement. C'est ainsi que nos jeunes auront l'occasion de rencontrer des jeunes Européens, pour un échange culturel en grandeur réel et loin d'une rapproche exclusivement porté par les médias.

Le Tournoi International de Rugby à 7 (discipline Olympique) permettra une meilleure reconnaissance de l'économie sportive comme vecteur de promotion et de communication notamment par l'utilisation du numérique autour de l'événement, par la création support vidéo et le développement de stratégies des réseaux sociaux.

Ouvrir une fenêtre sur le monde aux jeunes du Pays Vichy-Auvergne, offrir une opportunité internationale aux savoir faire touristique et sportif de notre bassin, tels sont les enjeux de notre projet

**Coût total du projet : 60 914,38 €**  
**FEADER sollicité : 35 731,50 €**

La note de sélection attribuée au projet est de 14/20.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité, sous réserve de l'instruction réglementaire.**

**7. Communauté de communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne création d'un Tiers Lieux à Ebreuil**

Suite au constat du développement du péri urbain sur bassin de Vichy et l'arrivée de nombreux actifs contraints à des déplacements pendulaires, le rapprochement emploi-habitat devient un enjeu prioritaire pour les territoires ruraux et péri urbain pour échapper au phénomène dortoir

peu propice au développement durable et pour garantir la ruralité et ces activités économiques. C'est ce qu'a démontré l'étude de faisabilité d'un réseau de Tiers Lieux sur le Pays Vichy Auvergne. L'étude a montré que pour le territoire de Saint Pourçain Sioule Limagne, Ebreuil était pertinent sur ce territoire pour diverses raisons :

- le bâtiment est situé en plein centre du bourg proche des commerces et des services.
- connexion très haut débit
- dimensionnement idéal du projet et une hybridation intéressante avec une salle de sport et un lieu d'exposition.
- possibilité d'accès 24/24

Cependant, il est nécessaire de rafraichir et faire quelques travaux d'aménagement intérieurs pour rendre cet espace opérationnel en bureau. Cet espace serait composé de la manière suivante: 6 bureaux individuels, 1 bureau partagé de 4 postes, 1 salle de réunion équipée en visio conférence et vidéoprojecteur,- 1 salle de repos/reprographie de 20m2

Pour le territoire de Saint Pourçain Sioule Limagne, ce projet de télécentre répond aux besoins de ces habitants et de ces actifs ainsi qu'aux futurs arrivants. Les acteurs économiques et politiques de ce territoire portent à travers ce télécentre une ambition d'innovation sociétale et de développement durable fondé sur des convictions fortes.



La note de sélection attribuée au projet est de 17/20 soit un projet remarquable.

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité et il sera présenté lors du prochain Comité de Programmation afin de le valider définitivement suite à la validation de l'instruction réglementaire.**

#### Points divers

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne devront comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.

Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc..

#### Point sur la consommation

Après l'avis favorable sur les dossiers déposés ce-jour, le taux de consommation de l'enveloppe est de 21%.

Fin de la séance à 20h30.

Vichy le 04/07/2017

**Pays Vichy-Auvergne**

ATRIUM (bureau 15)  
37 Avenue de Gramont  
03200 VICHY  
Tél.: 04 70 96 57 24  
Fax: 04 70 96 57 10  
www.paysvichyauvergne.com



Le Président

D. DUBOISSET